

Le commerce peut-il être équitable ?

Par Marc Mangenot, économiste-sociologue et membre de la Fondation Copernic.

(Texte initialement paru dans *Transrural Initiatives* n° 331, 11 avril 2007)

Sans négliger l'impact idéologique du commerce équitable, ce texte pointe les limites d'une organisation qui ne s'attaque pas vraiment aux causes qui commandent à l'inégalité des échanges.

La problématique du commerce équitable correspond à plusieurs démarches parallèles ou croisées : de l'action caritative à la lutte contre l'impérialisme, en passant par la contestation sociale. Ce qui est en cause, ce n'est pas l'échange, qui est au fondement de la formation des sociétés. Ce qui pose problème, ce sont les rapports d'inégalité. Arghiri Emmanuel et beaucoup d'autres ont parlé à juste titre d'échange inégal. Ces inégalités ont pour conséquences la paupérisation, l'accélération de la déruralisation et la destruction des activités industrielles, la formation de conurbations où l'insolente opulence d'une minorité ne peut masquer l'extrême misère du grand nombre.

Les entreprises de commerce équitable, portées par des ONG internationales ou des associations à caractère local, montrent que d'autres choix sont possibles. En même temps, elles se heurtent aux limites de leur faiblesse organique et à la puissance du commerce organisé, contrôlé par les grandes firmes, soutenues par le système bancaire mondialisé. Plus récemment, la grande distribution, pour son image de marque, pour neutraliser un mouvement qui prend de l'importance, s'est approprié une part de plus en plus importante des produits labellisés du commerce équitable. La raison est simple : au-delà d'un certain volume, les organisations initiatrices qui ont « grandi » ne disposent pas de moyens pour organiser la distribution à grande échelle dans les régions d'importation. Elles sont courtisées par le grand commerce, d'autant plus aisément qu'il n'existe pratiquement plus de réseaux coopératifs de distribution de grande taille.

La distribution dans les pays du Nord est tout sauf « équitable »

Pour autant, le commerce équitable des associations solidaires de moyenne ou petite taille ne manque ni de ténacité ni d'imagination. Son impact idéologique est réel. Il ne saurait cependant masquer la bataille cruciale qui se mène ou devrait se mener sur le terrain des conditions des échanges internationaux. Beaucoup de libéraux (Maurice Allais) professent d'ailleurs qu'il n'y a pas de commerce doux et libre sans règles. D'une façon générale, le commerce équitable s'est concentré sur la production agricole et artisanale des pays du Sud. Trois questions demeurent, pour l'essentiel, hors de son champ.

Tout d'abord, la distribution dans les pays du Nord de leur propre production. Elle est tout sauf « équitable ». Par exemple, pour des paysans soucieux de disposer de revenus décents, à défaut de prix rémunérateurs, le productivisme et l'agrandissement sont une tentation permanente, voire la seule solution visible immédiatement. Les conditions de l'échange sont déséquilibrées entre les producteurs petits et moyens d'un côté et d'un autre les entreprises situées en amont (matériel, engrais, semences...) et en aval (transformation et distribution concentrées).

Le travail produit la valeur sans en avoir lui-même

Le commerce lointain pose quant à lui des questions qui ne sont pas si simples. S'agissant des productions liées au climat ou à la géographie, on peut comprendre l'intérêt du commerce à grande distance. Des règles qui ne peuvent être celles de l'OMC actuelle sont nécessaires. Ce ne serait pas suffisant. La nouvelle division du travail internationale conduit au développement du commerce distant de nombreux biens de consommation. Les institutions internationales (du FMI à l'OMC, en passant par l'UE) encouragent cette nouvelle répartition, en dépit de résultats désastreux. Parmi ces conséquences, justement : la ruine des agricultures vivrières, l'abandon de la souveraineté alimentaire, l'accélération de l'exode rural. Le commerce équitable vaut pour son exemplarité, mais ne s'attaque pas vraiment aux causes ni aux problèmes qui commandent à tous les autres.

La troisième question concerne les fondements mêmes des échanges inégaux. L'inégalité première, fondatrice, réside dans le rapport capital-travail. Le travail produit la valeur sans en avoir lui-même. Cet échange entre une valeur d'usage (la force de travail) et le capital (valeur d'échange) est à l'origine de l'échange inégal contemporain. Le travail salarié, paysan, artisanal, et de toute autre forme, s'il n'a pas de valeur, a un prix. C'est à partir de ce constat que s'offre la possibilité de l'échange inégal. Après les périodes coloniales, la mise en concurrence des forces de travail à l'échelle planétaire permet d'exercer une forte pression sur les revenus du travail au profit des revenus du capital. Au total, la paupérisation des paysans (avec ou sans terre, avec ou sans cheptel), la constitution d'immenses réserves de main d'œuvre, le dumping social et fiscal, participent de l'échange inégal, aussi bien au plan local qu'au plan international.

Evidemment, rien de cela ne serait possible sans domination organisée de multiples façons. Ceci mériterait d'autres développements. Mais, en toute hypothèse, rendre équitable le commerce, et par conséquent la condition sociale, est urgent. C'est un des grands œuvres du 21^e siècle.

Marc Mangenot, *Transrural Initiatives* n° 331, 11 avril 2007.